

DEPARTEMENT DU TARN ARRONDISSEMENT DE CASTRES	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 juillet 2025														
COMMUNE DE MOULAYRES 	<p>Date de convocation : 11 juillet 2025 <i>Le seize juillet deux mille vingt-cinq, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Laurent BAZART, Maire de la commune, et a élu secrétaire de séance Maud LEONARD.</i></p> <p><u>PRESENTS</u> : Laurent BAZART, Maud LEONARD, Robert FAU, Frédéric MATUSZEWSKI, Isabelle LOUBIERE AMALVY, Brigitte BABY</p> <p><u>REPRESENTEES</u> :</p> <p><u>ABSENTS</u> : Vincent TRANIER, Flora ALBOUY, Baptiste FONTUGNE, Gilles BAVAY, RICHARD GONNET</p>														
Délibération N° DL_2025_030 Vote du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés	<table border="1" data-bbox="398 835 1491 916"> <thead> <tr> <th>EN EXERCICE</th><th>QUORUM</th><th>PRESENTS</th><th>VOTANT</th><th>POUR</th><th>CONTRE</th><th>ABSTENTION</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>11</td><td>6</td><td>6</td><td>6</td><td>6</td><td>0</td><td>0</td></tr> </tbody> </table> <p>M. le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.</p> <p>Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération.</p> <p>Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.</p> <p>Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :</p> <p>Le Conseil Municipal adopte à l'UNANIMITE le Rapport au nom de la commune de MOULAYRES.</p>	EN EXERCICE	QUORUM	PRESENTS	VOTANT	POUR	CONTRE	ABSTENTION	11	6	6	6	6	0	0
EN EXERCICE	QUORUM	PRESENTS	VOTANT	POUR	CONTRE	ABSTENTION									
11	6	6	6	6	0	0									

Maud LEONARD,
Secrétaire de séance

Laurent BAZART,
Maire